



**Conseil Économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

E/CN.4/2000/NGO/11
10 février 2000

Original : FRANÇAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Cinquante-sixième session
Point 15 de l'ordre du jour provisoire

QUESTIONS RELATIVES AUX POPULATIONS AUTOCHTONES

Exposé écrit* présenté par la Fédération internationale des Ligues
des droits de l'homme (FIDH), organisation non gouvernementale
dotée du statut consultatif spécial

Le Secrétaire général a reçu l'exposé écrit suivant qui sera circulé conformément à la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

[22 décembre 1999]

La Fédération internationale des Ligues des droits de l'homme (FIDH), en 1998, publiait un rapport de mission d'observation au Chili intitulé : "Les Péhuenche-Mapuche et le projet

* Exposé écrit publié tel quel, sans avoir été revu par les services d'édition.